

AIGULINOIS

Bulletin Municipal d'Information

PROJET > page 4

Maison de Santé ?



MEDICAL



COMMUNE > Page 6

Projet Actions
Éducatives Concertées

VIE LOCALE > Page 15

Nouvelle saison
théâtrale

ASSOCIATION > Page 19

ASA :
Bilan 2017



Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service information au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la mairie :

www.saint-aigulin.fr

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.

En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles, etc.) le rédacteur en chef se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui parviennent.

Parution du prochain numéro :
Avril 2018

Un village qui vit, Une école qui instruit, Un médecin qui soigne, Un gendarme qui protège, Un train qui s'arrête.

Saint-Aigulin, comme toutes les communes rurales est victime de la centralisation des services publics, du désengagement de l'état, de la baisse des dotations et du démantèlement progressif des compétences communales.

Mais à Saint-Aigulin, nous revendiquons avant tout une vraie politique de développement des territoires ruraux, une gouvernance au plus près des besoins des citoyens, l'égalité et l'équité de traitement pour tous, une vraie réforme de la fiscalité locale et un état qui accompagne et qui soutienne nos communes.

Nous devons pour cela, demain encore, déployer toute l'énergie de nos forces vives et mutualiser au mieux, toutes nos ressources pour développer l'offre de service, de santé et de sécurité.

Après la rénovation des bâtiments communaux et la création des parkings Jean Ferrat et Victor Hugo, nous réaliserons le réaménagement du centre bourg avec la maison de santé, la maison de service au public et le centre commercial de proximité, sans oublier nos écoles, notre église, nos routes et nos villages.

Et, donc, et plus que jamais, avec tous les citoyens de Saint-Aigulin, tous les acteurs économiques et toutes les associations, la municipalité et le conseil municipal sont en cette nouvelle année totalement engagés pour relever le défi des services de proximité, et avec notre bon sens paysan, ensemble, nous défendrons encore et toujours notre art de vivre à la campagne.

Et c'est donc avec détermination, et optimisme que le conseil municipal vous adresse à tous et à toutes ses vœux les plus chaleureux de réussite, de bonheur et de bonne santé.

Alain CHIRON
Maire

Directeur de la publication : **Alain Chiron**

Rédaction : **Dany Cellier**

Comité de lecture : **Anne Dribault, Suzanne Dufourcq, Nadia Lambert, Hélène Legendre, Audrey Mesplede**

Maquette, mise en page et impression : **Studio KEVART - Saint-Aigulin**

Photos : **Fotolia (couverture), Mairie S.A. - Dany Cellier - Pascal Quévarec**

Dépôt légal : **n°1217 à parution**

> Sommaire

n°140

Hiver 2018

04 - Dans notre commune

Projet : Maison de santé
Permanence de la Trésorerie de Saint-Aigulin
Parking École Jean Ferrat
Participation citoyenne à Saint-Aigulin
Projet Actions Éducatives Concertées en milieu rural
Concours de dessins :
Cartes de voeux de la mairie
Hommage à Bernadette
Résumé du Conseil Municipal :
- Séance du 28 novembre 2017

11 - La vie locale

La rentrée à l'école élémentaire Jean Ferrat
Ecole maternelle
ADMR : Une deuxième Gratiféria
Inauguration Secours Catholique
Arrivée d'un nouveau medecin
Théâtre : Comédies, Poésies, Passion
L'agenda culturel 2018
ARHSA

16 - La vie associative

Anciens Combattants
Abécédaire
AOSA : Concert à l'église
ADN 21 : A vos archives !
AS Tonic
Don du sang
ASA : Bilan 2017
Comité des fêtes - Inter association
Rando Double Nature
USAS Football
Ecole de Tennis
24ème bourse d'échange Coccinelles et dérivés
Pas et Galop en Saintonge boisée

23 - Vie pratique

Administration / Vie pratique / Numéros utiles

24 - Agenda

Sortir / Lotos / Etat civil / Les messes

© Mairie - Mars 2018



Vos élus vous reçoivent ...

PERMANENCES DU MAIRE :

■ **Alain CHIRON**
Le jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous
au **05.46.04.80.16**

PERMANENCES sur rendez-vous DES ADJOINTS

■ **Michel VEUILLE**
au **06.21.65.58.21**

■ **Brigitte QUANTIN**
au **06.07.63.70.99**

■ **Christophe BONNIN**
au **06.71.90.73.94**

■ **Anne DRIBAUT**
au **06.18.49.95.05**

■ **Jean-Pierre GOUZILH**
au **06.12.60.23.56**

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

■ **Dany CELLIER** au **06.83.05.91.48**

■ **Patrice PELET** au **06.84.16.17.21**

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le samedi

Courrier :

Mairie de Saint-Aigulin
1 rue Victor Hugo
17360 SAINT-AIGULIN
Tél. : **05.46.04.80.16**
Fax : **05.46.04.88.13**

Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :
www.saint-aigulin.fr

⊗ Horaires

MÉDIATHÈQUE :

Les mardi, mercredi et vendredi :
De 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
Le jeudi et le samedi : de 10h à 12h
Tél. : **05.46.04.35.78**
Fax : **05.46.70.03.56**

Courriel :

mediatheque@saint-aigulin.fr

Projet : Maison de santé



Le projet de santé élaboré avec les professionnels de santé de l'association « acteurs de santé de la Dronne et de la Double » en partenariat avec le cabinet Hippocrate Développement est terminé. Une présentation en avant-première a eu lieu le 21 novembre en présence de l'ARS Charente Maritime.

Ce projet sera présenté pour validation en commission départementale de l'ARS et en suivant à la commission Régionale au cours du 1er trimestre 2018.

La municipalité travaille aujourd'hui sur le programme architectural de la maison de santé, l'avant-projet définitif sera présenté en janvier.

Une première approche financière évalue le projet autour de 540 000 HT avec un taux de subventions possible maximum de 80%.

Les dossiers d'aides financières auprès de l'état, des fonds Européens et de la Région Nouvelle Aquitaine sont en cours.

Le début des travaux semble se préciser pour septembre 2018.

Ce programme a pour objectifs d'offrir à la population un lieu de prise en charge la plus globale possible, de contribuer à l'amélioration de

la qualité de la prise en charge des malades par un exercice coordonné des professionnels de santé (médecins et auxiliaires médicaux) par une complémentarité des approches, le partage d'expériences, assurer la continuité des soins, améliorer les conditions de travail des professionnels et développer une orientation nouvelle de la formation des jeunes professionnels de santé, ouverte sur ce nouveau mode d'exercice et de coopération.

Notre territoire se doit d'être attrayant pour les futures générations de professionnels de santé afin de favoriser leurs installations.

Nous sommes convaincus que l'avenir de notre territoire est lié à l'attractivité de l'offre des services à la population dans ce cas particulier à l'offre et à la continuité des soins. La création de cette maison de santé, portée avec et par les professionnels de santé s'inscrit dans une démarche globale et cohérente du mieux vivre à Saint Aigulin.

Elle est complémentaire au projet de maison de services au public (MSAP) en partenariat avec la Poste et au développement futur de celle-ci, à la revitalisation du centre bourg et au développement économique et touristique.

Brigitte QUANTIN

> Communiqué

Permanence de la Trésorerie de Saint-Aigulin

Suite à la réunion en Sous Préfecture le 16 novembre dernier avec le Trésor Public et l'ensemble des élus du territoire, la permanence de la trésorerie en mairie de Saint-Aigulin se tiendra uniquement tous les mercredis aux horaires habituels.

À savoir de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Parking École Jean Ferrat



Une nouvelle organisation des entrées et sorties de l'école avec l'aménagement du parking.

Depuis la rentrée de Septembre 2017, le nouveau parking de l'école élémentaire Jean Ferrat, comprenant 40 places, est opérationnel.

Ce parking a été créé afin de sécuriser l'accès à l'école et d'augmenter le nombre de places de stationnement aux abords de l'établissement.

Suite à des remarques exprimées par des parents d'élèves, nous avons à déplorer l'incivilité de certains,

qui garent leur véhicule de manière anarchique, ou bloquent l'accès à l'école en stationnant devant la porte d'entrée et empêchant ainsi les autres véhicules d'entrer ou de sortir du parking.

Nous attirons donc l'attention des usagers de ce parking sur l'importance de respecter les règles élémentaires de civilité en garant leur véhicule aux emplacements réservés à cet effet, gage de sécurité et de bonne circulation.



Participation citoyenne à Saint-Aigulin

Lors du dernier conseil municipal, l'Adjudant-chef Jean Louis CATTEAU a présenté aux élus le projet de convention Participation citoyenne entre la Municipalité de Saint Aigulin, La Préfecture et La Gendarmerie.

Le but est d'accroître la prévention, en lien avec la Gendarmerie.

Notre intérêt est de travailler ensemble afin d'intensifier la sécurité des Saint Aigulinois, de développer les possibilités d'élucider les actes de malveillance tout en respectant scrupuleusement les libertés individuelles.

Fondé sur la solidarité de voisinage, cette convention est essentiellement basée sur le partenariat entre les entités institutionnelles et les habitants des quartiers, sans se substituer aux forces de l'ordre.

Nous avons le plaisir de vous informer que ce concept sera présenté par la Gendarmerie, lors d'une réunion publique, ouverte à l'ensemble de la population, le :

**Jeudi 15 février 2018
à 18h30 à la salle Jules Ferry
de Saint Aigulin.**

Projet Actions Éducatives Concertées en milieu rural



Le mois d'octobre 2017 a vu le lancement du projet « Actions Éducatives Concertées en territoire rural ».

Ce projet de développement territorial est porté par le syndicat de commune [SICOM] de Montguyon, qui regroupe actuellement les 14 communes que compte l'ex-canton de Montguyon. L'ensemble des élus du SICOM, sous la présidence d'Alain CHIRON, travaillent ici en étroite collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

L'objectif du projet « Actions éducatives concertées » est d'effectuer un état des lieux des services culturels, sportifs et éducatifs à destination des jeunes du territoire, et de comprendre dans quelle mesure ces projets sont en adéquation avec les attentes et les besoins de la jeunesse. A terme, ce travail de diagnostic doit permettre aux élus du SICOM de mutualiser des moyens afin de développer une véritable politique jeunesse, cohérente à l'échelle des 14 communes de l'ex-canton. C'est dans cet esprit de cohérence que les élus ont invité l'ensemble des habitants de l'ex-canton à exprimer leurs attentes vis-à-vis d'une telle politique, via l'animation de 3 réunions publiques. Ces réunions publiques se sont tenues

entre le 27 novembre et le 1 décembre sur trois communes différentes (Saint-Aigulin, Montguyon et Cercoux) et ont mobilisé plus d'une centaine d'habitants.

En parallèle, un travail d'enquête auprès de l'ensemble des jeunes collégiens, des professionnels de l'éducation et des élus associatifs du territoire est mené par M. HASTEY, chargé de mission spécialement recruté à cet effet. Ce dernier fera part de ses préconisations, aux élus et aux partenaires associés, au début du mois d'Avril 2018, mettant un terme à six mois d'enquête.

PLUS D'INFOS

Contactez M. HASTEY
hastey.geoffrey@gmail.com



Concours de dessin : Cartes de vœux de la mairie



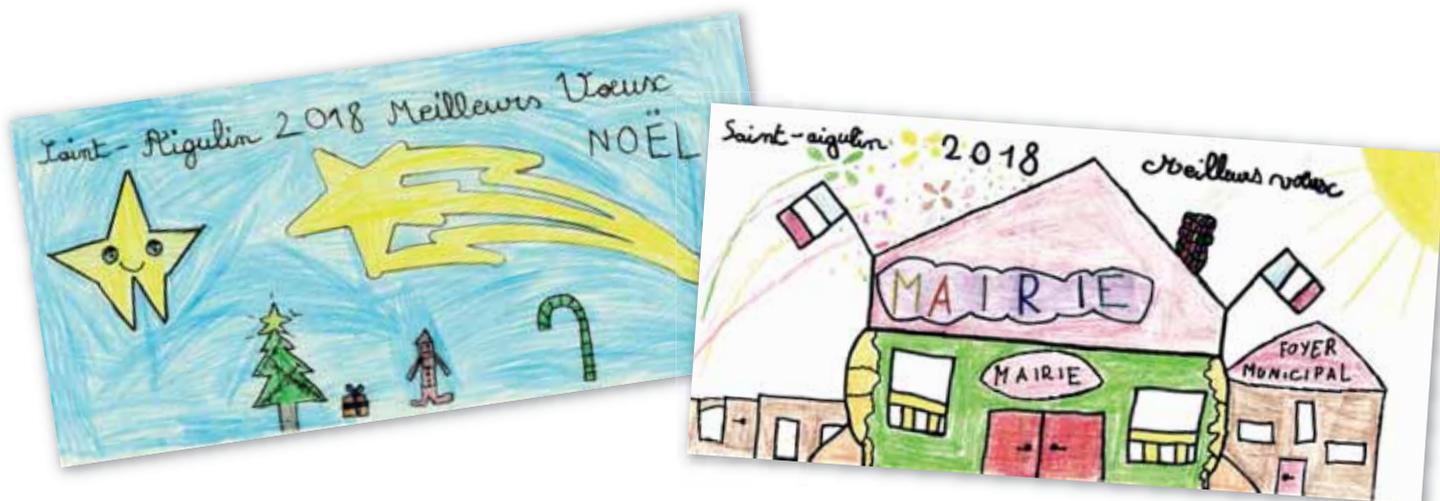
La Municipalité a lancé un concours de dessin concernant les enfants de l'école élémentaire afin d'élaborer la carte de vœux municipale et le carton d'invitation aux vœux du Maire.

Les gagnants de ce concours sont :

- Etan MARIDET (CE1) pour la carte de vœux
- Éden VINCENT (CM1) pour le carton d'invitation aux vœux du Maire

Nos deux artistes en herbe ont reçu une invitation aux vœux du Maire

La Municipalité a offert un prix à chacun d'eux pour leur excellent travail



Hommage à Bernadette

Pour l'ensemble des élus de Saint-Aigulin et de ses collègues employés communaux, Il nous semble opportun et indispensable de rendre un hommage à Bernadette Lavidalie.

Bernadette qui restera dans nos cœurs et nos souvenirs, pleine de dévouement, de délicatesse, de générosité et de gentillesse.

À l'écoute de tous, toujours avec beaucoup de respect et de discrétion.

Une vie, pleine et entière totalement tournée vers les autres.

Ses qualités humaines faisaient d'elle une personne de grande valeur.

Notre mémoire lui sera fidèle.

Séance du 28 novembre 2017

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.



Objet : Adhésion au dispositif « participation citoyenne »

M. le Maire présente au Conseil Municipal le dispositif de participation citoyenne, démarche partenariale et solidaire, qui consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre partenarial, un protocole devant être signé entre le Maire, le Préfet et le commandant de groupement de Gendarmerie définissant les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce dispositif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte d'adhérer au dispositif « participation citoyenne ».

Objet : Budget : Ouverture de crédits pour l'exercice 2018

Le Budget Primitif de la Commune, le Budget Annexe des Barails d'Aigulin, le Budget Annexe du Lotissement Colbert et le Budget Annexe Lotissement les Grands Champs prévoient les recettes et autorisent les dépenses d'un exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour assurer la continuité des engagements et des dépenses, dans l'attente du vote des crédits qui seront affectés lors du Budget Primitif de la Commune 2018, du Budget Annexe les Barails d'Aigulin 2018, du Budget Annexe du Lotissement Colbert 2018 et du Budget Annexe Lotissement les Grands Champs 2018, et conformément aux

dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il conviendrait d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent à l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au cours de l'exercice sur tous les chapitres d'investissement du budget primitif de la Commune, du budget annexe des Barails d'Aigulin, du budget annexe du Lotissement Colbert et du budget annexe du Lotissement les Grands Champs.

Objet : Demandes de subvention pour la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

La commune de Saint-Aigulin fait face à une véritable désertification médicale (seulement deux médecins généralistes). La population rurale est vieillissante et très demandeuse de soins et d'accompagnement.

A ce titre, il serait souhaitable de construire une maison de santé en centre bourg, afin de proposer aux professionnels de santé un lieu adapté pour une meilleure coordination de soins, dans le cadre d'une offre en cohérence avec l'ensemble du territoire.

Cette maison de santé pluridisciplinaire serait construite sur la parcelle de l'ancienne épicerie Munier, sise 74 Rue Victor Hugo, en centre bourg. Cette ancienne épicerie sera démolie afin de permettre la création de la Maison de Santé. Elle comprendrait les locaux nécessaires à l'installation de quatre médecins et à plusieurs activités para médicales.

Les travaux d'aménagement sont estimés à 540 210 € HT et qu'ils sont susceptibles de bénéficier d'une aide de l'Etat au titre de la DETR 2018, du contrat de ruralité, du FNADT, du Conseil Régional, et des Fonds Européens dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Séance du 28 novembre 2017 (suite)

Le Conseil municipal de Saint-Aigulin, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Solliciter les aides de l'Etat au titre de la DETR, du contrat de ruralité du FNADT, du Conseil Régional, et des Fonds Européens au titre du FEADER,

- Retenir le plan de financement prévisionnel suivant :

- Dépense estimée : 540 210 € HT
- Recettes envisagées :
 - Etat DETR : 136 051 € (30%)
 - Etat FNADT : 40 000 €
 - Etat contrat de ruralité : 150 000 €
 - Région : 45 000 €
 - FEADER : 60 000 €
 - Commune : 109 159 € (20%)



Objet : Taxe de séjour et taxe additionnelle départementale : Encaissement de recettes pour le compte d'un tiers

Depuis janvier 2017, l'Office de Tourisme de Haute Saintonge (OHTS) a rendu obligatoire le versement d'une taxe de séjour et d'une taxe additionnelle départementale pour les locations touristiques et saisonnières sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Saintonge. Ces taxes s'appliquent aux locations du Village de Vacances « Les Gites de la Dronne ».

Actuellement, ces taxes sont collectées par le Régisseur des recettes de la Régie des Gites de la Dronne, qui ne les encaissent pas, et qui les reversent au régisseur de l'Office de tourisme de Haute Saintonge. Cela implique pour les locataires touristiques et saisonniers le versement d'une part du prix de leur location et d'autre part le paiement de la taxe de séjour et de la taxe additionnelle départementale, soit deux paiements séparés.

Afin de faciliter la perception de ces taxes, et dans l'intérêt du service, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'encaisser, par la procédure de l'encaissement pour le compte d'un tiers, la taxe de séjour et la taxe additionnelle

départementale, dans les conditions qui seront fixées par convention avec l'Office de Tourisme de Haute Saintonge (le tiers). Cette convention fixera notamment les modalités et les délais de reversement.

Egalement, l'arrêté de régie de recettes des Gites de la Dronne sera modifié pour permettre l'encaissement pour le compte de tiers de la taxe de séjour et de la taxe additionnelle départementale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de percevoir la taxe de séjour et la taxe additionnelle départementale due à l'Office de Tourisme de Haute Saintonge dans le cadre des locations touristiques et saisonnières au Village de Vacances les Gites de la Dronne, selon la procédure dite de l'encaissement pour le compte d'un tiers.

- Dit que les modalités d'application de cette procédure seront précisées dans le cadre d'une convention établie entre la Commune de Saint-Aigulin et l'Office de Tourisme de Haute Saintonge.

Objet : Vente des anciens ateliers communaux : détermination de la procédure

Christophe BONNIN, partie intéressée à l'affaire, se retire de la salle et ne participe ni aux débats ni au vote

Par délibération en date du 16 février 2017, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente les anciens ateliers municipaux situés à Rigaleau, et cadastrés Section I n°1372, Section ZO n°105, Section ZO n°116, pour une surface totale de 3 282 m².

M. le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à cette vente par la voie de la procédure de la « vente sous pli cacheté au plus offrant », pour laquelle une publication sera effectuée.

La mise à prix est de 40 000 €.

Un règlement de la vente, joint à la présente délibération a été établi.

La date limite de remise des offres est fixée au 30 janvier 2018 à 12h00.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de vendre les anciens ateliers municipaux selon la procédure de « vente sous pli cacheté au plus offrant »

- **Décide** que la mise à prix est fixée à 40 000,00 €

- **Approuve** le règlement de la vente jointe à la présente délibération.

- **Dit** que la date limite de remise des offres est fixée au 30 janvier 2018 à 12h00.

Séance du 28 novembre 2017 (suite)

Objet : Choix des entreprises pour les travaux de mise aux normes handicap aux gîtes de la Dronne

Par délibération en date du 07 septembre 2017, il a été décidé de lancer la consultation des

entreprises pour les travaux réhabilitation et mise aux normes handicap du gîte n°28 aux gîtes de la Dronne.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 06 novembre 2017, a retenu les offres suivantes :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.
N°1 : Maçonnerie / Démolition	Jonathan BIRET	3 880,00	3 880,00
N°2 : Plâtrerie / Placo	CD POSE	917,20	1 100,64
N°3 : Plomberie / Sanitaires	Sébastien RAMBEAU	3 745,34	4 494,41
N°4 : Electricité	Sarl FRADON	3 242,09	3 890,51
N°5 : Menuiserie extérieure	CD POSE	2 926,80	3 512,16
N°6 : Carrelage	Brice SAUTREAU	5 768,00	5 768,00
N°7 : Peinture	Peinture J.P.G.	1 598,92	1 918,70
N°8 : Cuisine aménagée	BMS 17	2 670,29	3 204,35
N°9 : Isolation	CD POSE	1 668,50	2 002,20
TOTAL		26 417,14	29 770,97

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le choix de la Commission d'Appel

d'Offres concernant le choix des entreprises pour les travaux de réhabilitation et de mise aux normes handicap du Gîte n°28 des Gîtes de la Dronne.

Objet : Vente du bâtiment communal MFR : détermination de la procédure

Par délibération en date du 16 février 2017, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente le bâtiment MFR, situé 101 rue Victor Hugo, cadastré Section AC n°34, section AC n°323, section AC n°1005, d'une superficie totale de 696 m².

M. le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à cette vente par la voie de la procédure de la « vente sous pli cacheté au plus offrant », pour laquelle une publication sera effectuée.

La mise à prix est de 100 000,00 €.

Un règlement de la vente, joint à la présente délibération a été établi.

La date limite de remise des offres est fixée au 30 janvier 2018 à 12h00.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de vendre le bâtiment communal MFR selon la procédure de « vente sous pli cacheté au

plus offrant »

- **Décide** que la mise à prix est fixée à 100 000,00 €

- **Approuve** le règlement de la vente jointe à la présente délibération.

- **Dit** que la date limite de remise des offres est fixée au 30 janvier 2018 à 12h00.



La rentrée à l'école élémentaire Jean Ferrat



La nouvelle fresque de l'école : Une nouvelle activée.

Quelques nouveautés pour cette rentrée scolaire avec le changement des rythmes scolaires et le retour de la semaine à quatre jours, la nomination de nouveaux enseignants, une nouvelle organisation pour les entrées et les sorties de l'école faisant suite à la rénovation du parking attendant afin d'en sécuriser les accès.

Les 143 élèves inscrits sont répartis en 6 classes :

- Une classe de CP avec Mme Hettich,
- Une classe de CE1 avec M. Jullien T. et Mme Armani le jeudi
- Une classe de CE1/CE2 avec Mme Trotet,
- Une classe de CE2/CM1 avec Mme Luxen et Mme Lepicier le jeudi
- Une classe de CM1/CM2 avec Mme Richer remplacée par M Francout
- Une classe de CM2 avec M. Thiebaut

Quatre nouveaux enseignants sont en fonction depuis cette rentrée :

- Mme Richer (en congé), Mme Lepicier, M. Francout (sur le poste de Mme Richer), M. Jullien T. (Directeur)
- Une nouvelle personne a été recrutée en contrat civique Mlle Emilie Durocher.

Deux autres maîtres viennent compléter le dispositif, M. Jullien J. Titulaire Mobile et Mme Robin maître E, enfin Mme Grimaud, employée communale, assure le secrétariat et la garderie du soir.

Les enseignants ont programmé de nombreuses activités pour cette année scolaire comme « la semaine du goût » en relation avec l'association Art, Culture et Loisirs, la Médiathèque et la boulangerie de M et Mme Ménard, l'opération littéraire « les Incorruptibles », des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP, une course solidaire en liaison avec le Collège au profit d'Action contre la faim, la poursuite de l'embellissement de l'école avec la peinture d'une fresque murale dans le cadre des APC etc...

Deux tables de ping-pong ont été installées dans la cour de récréation (don de l'association « Les Enfants de l'école Jean Ferrat »).

Les enseignants souhaitent une très bonne année scolaire à tous les enfants et la réussite de tous.

Thierry Jullien
Directeur



Une nouvelle organisation des entrées et sorties de l'école avec l'aménagement du parking.



Les deux tables de ping pong offertes par l'association "Les Enfants de l'Ecole Jean Ferrat".

Ecole maternelle



Sorties pédagogiques à la Maisoin de la Forêt à Montlieu

Le 13 octobre les classes de Mlle Chiron (PS) et de M. Gonzalvo (MS/GS) sont allées à la Maison de la Forêt pour y étudier l'automne. Les enfants ont fait une grande promenade en forêt où ils ont pu découvrir des traces d'écureuils, de chevreuils, de lapins, d'oiseaux et même de sangliers !

Ils ont fabriqué un herbier avec les trésors ramassés dans les bois.

Dans le style du « Natur'Art », les enfants ont fabriqué des représentations au sol, bonhomme, voiture, bateau,... en utilisant les éléments naturels : glands, feuilles, morceaux de bois, cailloux, pommes de pin... Puis ils ont pu jouer dans des cabanes en bois.

Il est prévu deux autres sorties à la Maison de la Forêt, une en hiver puis une autre au printemps afin d'étudier l'évolution de la forêt au fil des saisons.

Le 23 novembre la classe de Mlle Audebert s'est rendue à la Maison de la Forêt pour mener un travail autour du compostage.

Sorties sportives USEP

Le 20 octobre les enfants de MS-GS de la classe de M. Gonzalvo ont été accueillis par leurs camarades au gymnase de Montguyon avec les enfants de moyenne et grande sections de l'école de Montguyon dans le cadre de l'association sportive « USEP ». Au programme : des jeux collectifs et jeux traditionnels.

Animation pédagogique à la Jardinerie

Le 21 novembre chaque classe de l'école est allée planter des bulbes de jacinthes au magasin



Gamm-Vert. Les enfants ont rapporté leur plantation de bulbe et d'autres bulbes qu'ils ont plantés dans le jardin de l'école (tulipes, crocus, jonquilles, narcisses, muscaris,...) et de magnifiques amaryllis qui continuent de fleurir dans les classes.

Des fèves ont également pris place dans notre jardin, il faudra attendre le printemps pour voir sortir de terre toutes ces plantations.

Un cerisier (offert par M. Jaubard) a également été planté dans la cour. Nous remercions sincèrement le gérant de la jardinerie qui met tout en œuvre pour nous accompagner dans ces actions pédagogiques.

Festivités de Noël

- Le 18 décembre une séance de cinéma a été offerte aux enfants au cinéma le club à la Roche Chalais « Ernest et Célestine en hiver ».

- Le 19 décembre des ateliers pâtisseries de Noël se sont tenus à l'école et les enfants ont pu confectionner des roses des sables, des saucissons au chocolat et des madeleines. De nombreux parents étaient présents pour encadrer ces ateliers.

- Le 21 décembre l'inter-association et le comité des fêtes ont offert aux enfants de l'école maternelle un spectacle au foyer municipal « spectacle de la maison familiale de Chevanceaux ».

A la fin du spectacle, le Père-Noël est venu apporter des friandises et les enfants sont allés l'embrasser. Un goûter a également été offert aux enfants et il fut bien apprécié.

Le 21 décembre un marché de Noël s'est tenu à l'école sur les stands : calendriers fabriqués par les enfants, pâtisseries confectionnées à l'école...



ADMR : Une deuxième Gratiféria



Cette année, l'association ADMR Saintonge-Sud a organisé son assemblée générale au théâtre Tony PONCET à Saint-Aigulin en présence de M. CHIRON Maire ainsi que la plus part des Maires du canton. Nous les remercions vivement de leur implication.

L'ADMR a participé aux vides greniers organisés par les communes de Saint-Aigulin et de Montguyon, cette manifestation permet à l'association de rencontrer du public afin de mieux faire connaître nos services.

Une deuxième Gratiféria :

Devant le succès obtenu l'an passé, l'ADMR et les autres Associations partenaires, Saintonge Boisée Vivante, Vivre le quotidien, Mille Feuilles, Secours Catholique, ont renouvelé l'opération le dimanche 19 Novembre la salle polyvalente de Montguyon. Toutes ces associations éco-citoyennes s'unissent dans un même but :

- Réduire les déchets de toutes sortes en donnant une nouvelle vie aux objets.
- Permettre aux moins favorisés d'acquérir des biens qu'ils ne pourraient peut être pas acheter.
- Développer la solidarité locale et le lien social entre les habitants.

La manifestation est réservée aux particuliers. Chacun apporte ce qui ne lui sert plus, mais en état de fonctionnement et chacun peut repartir avec ce qu'il a trouvé même s'il n'a rien amené. Cette opération devrait être reconduite en 2018.

Au nom de l'ensemble du personnel et des bénévoles, je vous présente nos meilleurs vœux et nous restons à votre écoute dans nos bureaux de :

- Route de Royan Saint-Martin-d'Ary
Tél. : 05.46.04.45.97
- Place Jules Ferry Saint-Aigulin
Tél. : 05.46.70.09.97

Inauguration Secours Catholique



L'inauguration de la boutique solidaire a eu lieu le samedi 16 septembre, en présence de M. le Maire Alain Chiron, de la Présidente Thérèse Lecroart, du délégué départemental Jean Chalie et de l'animateur Nicolas Dupuy ainsi que des 15 personnes bénévoles de la boutique.

Le ruban a été coupé par une personne accueillie, puis M. le Maire a rappelé qu'il était heureux de mettre ce local à notre disposition et que ce dernier a été cofinancé par la commune et le secours catholique. La Présidente a souligné l'importance de cette boutique solidaire, un lieu de rencontres, d'échanges, de partage et surtout nous ne parlons plus de personnes accueillies mais de clientes et la boutique est ouverte à tous, c'est dans la diversité que l'on s'enrichit.

Nous avons partagé le verre de l'amitié et chacun a pu apprécier le rangement, le décor, l'accueil de cette boutique.

Accueil : le jeudi matin de 9h à 12h et le mercredi après midi de 15h à 18h pour divers ateliers (jeux, couture, lecture, marche, loisirs créatifs).

Les dépôts de vêtements se font uniquement le jeudi matin aux heures d'ouvertures du local.

Contact au 06 81 86 24 15

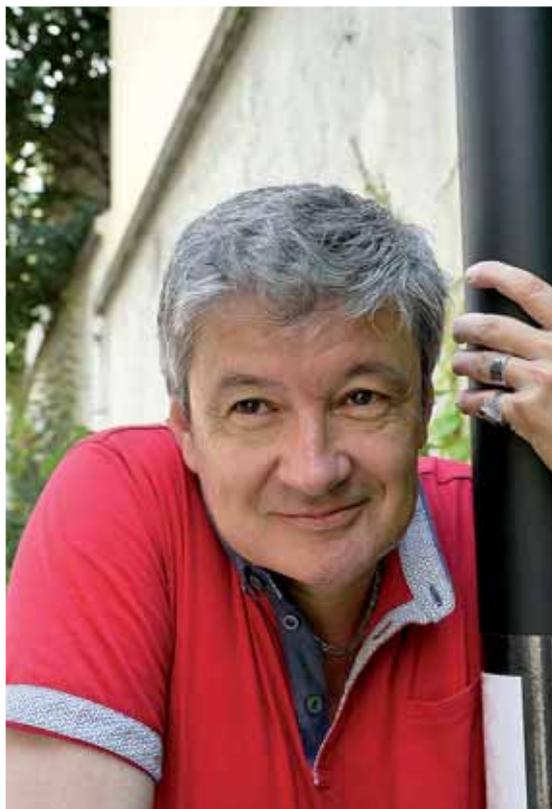
> Communiqué

Arrivée d'un nouveau medecin

Le docteur Christelle BILLET s'est installé depuis le 8 janvier 2018 au cabinet médical, avec le docteur Sandrine PETES. Nous lui souhaitons une bonne installation.

Tél. : 05 46 04 88 11

Comédies, Poésies, Passion



**Dimanche 4 février 2018 à 15h.
au théâtre Tony Poncet
« Comédies, Poésies, Passion »
sur une idée originale de Patrick Guichard**

Jongleur des mots, de l'exercice de styles, de la note juste, de la phrase drôle et subtile, jaillissant avec éclat au milieu des spectateurs complices de son jeu espiègle et malicieux, Patrick Guichard nous livre, à travers ce spectacle, un florilège de situations comiques, absurdes, mais aussi bourrées de poésies, à partir des textes de : Maupassant, Feydeau, Verlaine, Wilde, Baudelaire, Karl Valentin, Max Jacob... Point de temps mort, pour ce spectacle vivant, très vivant, dont le décor est une terrasse de café.

Un homme un peu maladroit et timide cherche l'amour en regardant les filles, depuis la terrasse

d'un café, et finit par leur débiter des paroles cocasses, des poésies ou des histoires grivoises, puis pris d'un état d'ébriété avancé, l'homme va apostropher une jeune femme en imaginant qu'il est à sa fenêtre et qu'il l'invite à monter, écrire une lettre d'amour très spéciale, et draguer une « cocotte » prénommée Betty. Enfin, une naïve marseillaise, va rencontrer les déboires de la vie parisienne. Un jeu transformiste, un jeu aux accents très « cabaret » où la multitude des personnages interprétés par l'acteur défilent à un rythme d'enfer ! Situations cocasses, amusantes, grinçantes, mordantes mais aussi émouvantes font de ce « Comédies, Poésies, Passion », une aventure burlesque à vivre en famille !

**Musique : Debussy et Mendelssohn
Durée du spectacle : 1 heure.
Tarif : 10€ - gratuit moins de 12ans**

Le Conseil d'administration et tous les adhérents de l'association Art, Culture et Loisirs vous adressent chaleureusement tous leurs vœux pour l'année nouvelle et vous remercient infiniment pour votre intérêt et votre participation à nos événements.

Chaque moment possède sa valeur. L'aube porte l'espoir. La nuit porte conseil. La nouvelle année porte le renouveau. Que tous vos vœux soient exaucés.
Bonne année et bonne santé...

Dany Cellier,
Présidente

NOUVELLE SAISON THEATRALE

L'association Art, Culture et Loisirs vous propose une nouvelle saison théâtrale :

Dimanche 4 février à 15h :

« **COMEDIES, POESIES, PASSION** »

Cocktail explosif de sketches drôles

avec Patrick Guichard

Tarif : 10€ - gratuit moins de 12ans

Billetterie sur place



Vendredi 23 mars à 20h30 :

**LES COMÉDIENS EN BALADE
DE MONTGUYON**

présentent : **Après la pluie le bon temps**, une comédie de Thierry François et Rosapristina.

Tarifs entrées : Adulte : 8€ - Enfant : 10 à 15 ans :

3€ - Enfant -10 ans gratuit.

Sans réservation, placement libre

Vendredi 20 avril à 20h30 :

« **Drôle de couple** »

par la troupe de théâtre **Népomucène**

Une pièce de Vincent Durand



Jacques Siot assure la mise en scène de « **Drôles de couples** », une pièce en trois actes, signée Vincent Durand, qui devrait déclencher de grands éclats de rire.

Un couple, la quarantaine, décide de mettre un peu de piment dans sa vie, et organise à son domicile une soirée échangiste. Mais rien ne se passe comme prévu. On assiste alors à toute une série de rebondissements et de quiproquos.

Tarif : 8€ - gratuit moins de 12 ans

Billetterie sur place

ARHSA



Sortie à Saint-Jean d'Angle :
Notre dernière sortie de l'année correspond à la Fête du Patrimoine.

Notre présidente, Nicole Laidet, avait organisé le covoiturage pour le départ des six voitures particulières. Le temps était clément en ce samedi 16 septembre. Le rendez-vous était fixé sur la place principale de **Pont-l'Abbé d'Arnoult** avec une guide du Syndicat d'Initiative qui nous a fait découvrir l'église Saint Pierre avec son très beau portail roman et le prieuré du XV^e attenant. Elle nous a ouvert le Porche formé de deux tours cylindriques avec une herse, vestige de l'ancienne porte de ville. Elle nous a parlé de fameuses «mojhettes», spécialité locale qui a sa foire annuelle fin septembre. Elle a aussi évoqué une autre activité importante pour l'économie : son célèbre établissement scolaire privé «Saint-Louis», avec internat, qui, de l'école élémentaire au lycée accueille un peu plus de 800 élèves, doublant quasiment la population du village.

Après le repas, pris dans le joli cadre de l'Auberge d'Arnoult, nous nous dirigeons vers **Saint-Jean d'Angle**. Nous passons tout l'après-midi dans la forteresse du XII^e où des animations sont organisées spécialement pour les journées du patrimoine : tournois, tire au trébuchet, ateliers de forgeron, de tisserand, de potiers... Nous y faisons aussi une visite guidée.

Sur le chemin du retour, nous nous arrêtons à **Sablonceaux** pour visiter l'abbaye, l'église et admirer le noyer d'Amérique qui mérite bien son classement au titre des «arbres remarquables».

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu en janvier 2018. Nous espérons être nombreux pour faire le programme de nos prochaines sorties. Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux adhérents.

A tous l'ARHSA souhaite une Bonne et heureuse année 2018

Contact : N. Laidet - 05 46 04 05 68

RENSEIGNEMENTS

Dany Cellier - 06.83.05.91.48

Anciens Combattants

Messieurs Dechechi, Gadrat et Pinet.



Cérémonie du 11 novembre :

Parents et enfants des écoles, M. Julien directeur, ainsi qu'un nombreux public, étaient présents lors de cette cérémonie du souvenir dédiée à la mémoire de nos anciens et des plus jeunes, morts pour la France.

Sous une petite bruine de saison, les portes drapeaux, le détachement des pompiers et les anciens combattants sont en place sur la place de la victoire. La montée des couleurs annonce le début de la cérémonie. Un dépôt de gerbes précède la sonnerie "aux morts". La minute de silence se termine par le refrain de la Marseillaise. Messieurs Dechechi, Pinet et Gadrat, mis à l'honneur, ont été respectivement décorés de la croix du combattant, du titre de reconnaissance de la nation et de la médaille de l'Europe.

Après les allocutions de M. le Maire Alain Chiron et du Président Michel Veuille, le chant des Partisans a clôturé cette cérémonie du souvenir. La

sonorisation ainsi que la musique ont été parfaitement maîtrisée par Mme Brigitte Quantin. Le pot de l'amitié était offert, par la municipalité, au foyer.

Assemblée générale :

La mise à jour des cotisations terminée, la séance débute sur un compte rendu moral et financier. Le moral des membres présents est excellent, nous avons une pensée pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer. Le Président donne la parole au trésorier pour exposer les comptes et le budget 2017, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

M. Michel Veuille Président, M. Yvon Jouannet secrétaire, M. Maurice Bubillon, trésorier adjoint, ainsi que M. André Fauvel porte drapeau, souhaitent quitter leurs fonctions.

Renouvellement du bureau :

Présidents d'honneur : Michel Veuille et M. le Maire Alain Chiron.

Président : Jacky Gard.

Vice Président et secrétaire : Michel Bordat.

Secrétaire adjoint : Georges Guérin.

Trésorier : Robert Arthur.

Porte-drapeaux : George Guérin, Robert Pinet, Daniel Gadrat.

Porte-drapeau des médaillés militaires : François LESPÉRON.

Clôture de notre assemblée par une minute de silence en signe de respect pour les camarades qui nous ont quittés cette année.

Un repas de cohésion a réuni 41 convives à L'ART DIT VIN.

Prochaine manifestation :

Cérémonie du souvenir du traité d'Évian le 19 mars à la Genétouze.

Abécédaire

Notre club Abécédaire Passion était présent sur le marché de Noël de notre village le samedi 9 décembre pour une exposition de notre travail de l'année.

Notre savoir faire a aussi été très apprécié à La Roche-Chalais et Saint-Aulaye.

La présidente, le bureau et les adhérentes de l'association vous souhaitent à tous et toutes de Bonnes fêtes de fin d'année.



AOSA : Concert à l'église



Le dimanche 22 octobre 2017, en l'Eglise de Saint-Aigulin, les Amis de l'Orgue de Saint-Aigulin organisaient un concert trompette et orgue.

Pour l'occasion, l'association avait fait venir Mathieu de MIGUEL et Xavier CANIN.

MATTHIEU DE MIGUEL est titulaire des orgues de N.-D. de La Dalbade et de l'église St Nicolas de Toulouse ; il est également assistant de Michel Bouvard pour le célèbre orgue de St Sernin de Toulouse. Il enseigne l'orgue à Preignac et Talence, ville dont il est directeur musical des « Mardis musicaux » organisés par le Comité talençais de l'orgue.

XAVIER CANIN est professeur de trompette, directeur musical du quatuor de trompettes "Clarini", cornet solo de la Musique de l'Air de Paris et directeur du Conservatoire de Pamiers (Ariège).

Ils nous ont offert un concert de très haute qualité en

interprétant des oeuvres de Bach, Telemann, Händel, Boëly, Gigout, Jongen, Prokofiev...

Le public était venu en nombre puisque pas loin de quatre vingt personnes étaient présentes.

On pouvait noter dans l'assemblée la présence, entre autres, d'Alain CHIRON, maire de Saint-Aigulin, Brigitte QUANTIN adjointe au maire et conseillère départementale et du Père Bernard HOUSSET.

Alain CHIRON, dans son allocution d'après concert, félicitait l'association qui petit à petit, au fil des concerts, arrivait à attirer de plus en plus de spectateurs grâce à la qualité des artistes invités.

Le programme pour 2018 n'est pas encore établi mais nous ne manquerons pas de vous informer de nos concerts dès que nous en aurons connaissance.

Nous profitons de cet article pour vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2018 pleine de musique.

ADN 21 : A vos archives !



Dans le cadre de notre mission de sauvegarde du patrimoine et pour élaborer un dossier de demande de subvention, nous sommes à la recherche de tout document susceptible de nous donner des informations sur la construction, les travaux, la rénovation... de l'Eglise de Saint-Aigulin et plus spécialement des vitraux de celle ci. Le petit journal paroissial hebdomadaire « Ma Paroisse » que publiait l'Abbé Thomas dans les années trente à soixante peut être à ce titre très intéressant. Mais ce n'est pas le seul ! Ces documents vous seront, bien évidemment, restitués, une fois que nous en aurons pris connaissance.

Vous pourrez les transmettre à la mairie en mentionnant le nom de l'association ADN21.

Afin d'assurer la sauvegarde de l'ensemble des vitraux de l'église menacés de périls, ADN21 lance un appel aux dons, une urne sera disponible en mairie de Saint Aigulin.

Merci de votre aide.

AS Tonic



Pour bouger, prendre plaisir et se retrouver, notre association vous propose tout au long de l'année des activités de Fitness : Gym d'entretien - Step - Piloxing - Renforcement musculaire - Fitball - Circuit cardio mais aussi expression corporelle. Nos cours s'adressent à tous publics, tous âges, hommes et femmes.

ADULTES	PROF	HORAIRES
Lundi	Sylvie	18h - 19h
Mercredi	Elodie	18h30 - 19h30
Jeudi	Nathalie	18h - 19h
Jeudi	Sylvie	19h15 - 20h15
ENFANTS / ADOS	PROF	HORAIRES
Mercredi	Sylvie	17h - 18h

Cette année nous vous proposons 2 cours

d'expression corporelle :

- 1 cours le mercredi de 17h00 à 18h00 pour les enfants à partir de 5 ans
- 1 cours le jeudi de 19h15 à 20h15 pour les ados et les adultes

L'expression corporelle, c'est quoi ?

L'expression corporelle se situe entre la gymnastique et la danse. L'expression corporelle est une suite de mouvements du corps exécutés en rythme généralement accompagnés d'une musique.

L'expression corporelle est un art, elle exprime des idées et des émotions ou raconte une histoire.

Le corps peut réaliser toutes sortes d'actions comme tourner, se courber, s'étirer, ou sauter. En les combinant selon des dynamiques variées, on peut inventer une infinité de mouvements différents.

C'est une autre façon de faire du sport, cette discipline est ouverte à tout le monde.

Peut-être avez-vous eu l'occasion d'assister à notre démo en mars 2017 lors du carnaval, sinon ne manquez pas les événements locaux auxquels nous participerons en 2018 : Samedi 24 mars ; Carnaval et samedi 23 juin ; Forum des associations.

Si vous voulez reprendre une activité physique et sportive, en douceur ou encore à fond, alors venez nous rejoindre, les inscriptions sont possibles à n'importe quel moment de la saison et tout cela à un tarif préférentiel en fonction de votre date d'inscription !

Renseignements : 06.88.61.28.62

Retrouvez l'actualité de l'association, le planning des cours, les photos des différentes manifestations sur notre page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/As-Tonic-Saint-Aigulin-1411491402445387>

Don du sang

Le lundi 13 novembre, nous avons accueilli pour la 4^e et dernière collecte de l'année le Dr. Jardel et son équipe de l'EFS de Saintes.

Au vu des résultats réalisés dans la région et en deçà des attentes de l'EFS, nous avions des craintes quant à réaliser une bonne collecte. Mais au fil de la matinée et à la clôture de cette collecte nos doutes se sont rapidement dissipés. Avec 70 poches prélevées, dont 3 nouveaux donneurs, nous constatons que nous n'avons jamais réalisé une aussi bonne collecte. Certes au lendemain des attentats de Paris la fréquentation avait été supérieure mais la collecte n'avait pas atteint ce niveau. Tout comme cette collecte, le bilan de l'année est lui aussi élevé, avec 263 poches collectées parmi 255 personnes présentes : du jamais réalisé dans notre ADSB. Nous espérons, pour les malades, pouvoir dans les années à venir

leur offrir toujours autant de produits sanguins. Recevez de notre part nos remerciements, vous, généreux et altruistes donateurs, qui ne pourrez pas être remerciés par les bénéficiaires de votre geste puisque celui-ci est anonyme.

Pour 2018 les dates de collectes seront les 19 février, 7 mai, 17 septembre et 6 novembre toujours mêmes horaires et lieux.

Nous aurons avant la première collecte, l'occasion de nous retrouver le samedi 3 février à partir de 19h30 au restaurant « L'art dit vin » pour notre assemblée générale qui sera suivie comme à l'habitude du repas.

A l'occasion du nouvel an, le conseil d'administration adresse ses meilleurs vœux à tous les donateurs et à leurs familles, ainsi qu'aux lecteurs du "Petit Aigulinois".

ASA : Bilan 2017

L'année 2017 aura été riche pour l'A.S.A. puisqu'en plus des activités habituelles, nous organisons, en mars, une exposition régionale des Meilleurs Ouvriers de France qui connut un succès inespéré.

Les traditionnels marchés nocturnes, eux aussi, furent réussis.

Le dernier trimestre de cette année, nous avons organisé, dans le cadre des ateliers de l'A.S.A. et en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie (C.C.I.) de Royan Jonzac, une réunion d'information/formation sur l'accessibilité où chaque participant a pu repartir avec son dossier « handicap ». Réunion très instructive aux dires des participants. Certains ont d'ailleurs donné suite, puisque l'intervenant de la CCI a pris quelques rendez vous à Saint-Aigulin pour « visiter » des magasins afin de se mettre en conformité avec la loi sur le handicap

Cette année, nous avons voulu animer plus que de coutume les fêtes de fin d'année. Nous avons donc encadré la semaine commerciale avec le marché de Noël du samedi 9 décembre et avec une animation le samedi 16 décembre.

Durant la semaine commerciale, les commerçants qui le désiraient ont pu vous faire bénéficier de réductions sur le produit de leur choix. Un prospectus vous avait été distribué à cet effet.

Le marché de Noël a connu un vif succès dus à plusieurs facteurs :
 - Des ateliers « boulangerie » pour les enfants étaient proposés par nos deux boulangeries « une bulle de gourmandise » et « au péché gourmand ».
 - Les ballades en calèche avec le Père Noël



- Les tours de camions de pompiers
- Les nombreux exposants venus étoffer notre marché.
- L'animateur Yvon Malville qui a su mobiliser les habitants
- Le concert donné par Karim et David

Quant au samedi 16 décembre, une banda a défilé dans les rues de Saint Aigulin précédée par la « remorque du Père Noël » qui distribuait des cadeaux, offerts par l'A.S.A., aux enfants et aux adultes. On a pu noter, sur la place de la victoire, un marché plein de commerçants qui, de par leur nombre et leur diversité, ont attiré des clients plus nombreux qu'à l'accoutumée. Souhaitons que cette tendance s'inscrive dans la durée. La matinée s'est clôturée par une soupe et un casse croûte offerts par les commerçants de Saint-Aigulin.

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 3 février 2018 à 20h salle Jules Ferry. Nous y convions, en plus de tous nos membres, toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à nos activités ou qui désirent tout simplement savoir ce qu'est l'A.S.A. Nous tirerons un bilan de l'année 2017 et exposerons nos projets pour 2018 en espérant que certains apporteront des idées nouvelles.

Nous profitons enfin de cette parution pour vous remercier de l'intérêt que vous portez à l'A.S.A. et pour vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et la réussite dans tous les domaines pour 2018.



20

Comité des fêtes Inter association



Fête des vendanges :

De nombreuses équipes ont participé aux concours de pétanque organisés par M. Godelu et son équipe de bénévoles, les vendredi et samedi après-midi.

La nouvelle association "Santé, Marche, Vélo" de Lionel Vaillant a organisé avec le Comité des Fêtes une sortie marche le samedi après-midi.

Une première bien réussie et appréciée par les marcheurs qui ont pu découvrir les magnifiques circuits empruntés.

La brocante du dimanche a été gâchée par la pluie, dommage ! Car plus de 100 exposants s'étaient inscrits et seulement 40 étaient présents suite au mauvais temps.

Spectacle de Noël pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire :

Jeudi 21 décembre, 250 élèves ont assisté à un spectacle interprété par les élèves de seconde de la Maison familiale de Chevanceaux.

"Les Demoiselles de Chevanceaux" ont joué et dansé avec brio et beaucoup d'enthousiasme, des extraits de comédies musicales ; les Parapluies de Cherbourg, West Side Story, Mary Poppins, Les Demoiselles de Rochefort...

Les jeunes spectateurs les ont encouragées en applaudissant avec fougue et en dansant avec la troupe à la fin du spectacle.

Le Père Noël est ensuite arrivé avec sa hotte remplie de friandises. Un grand moment pour nos tous petits qui ont eu le bonheur d'être photographiés avec le Papa Noël avant de recevoir une boisson, une chocolatine et des chocolats offerts par l'inter association et le Comité des Fêtes.

Merci à M. Chiron, Maire et Mme Quantin,



Conseillère Départementale suppléante, présents à la manifestation.

Merci aux Demoiselles de Chevanceaux pour leur belle prestation, aux enseignants, aux parents d'élèves et aux bénévoles de l'association.

Merci père Noël d'avoir fait rêver nos enfants.

Programme des festivités du 1^{er} semestre 2018 :

Samedi 20 janvier : loto Comité des Fêtes

Samedi 10 mars : marche solidaire au profit de l'association IRIS qui lutte contre la maladie du déficit immunitaire primitif.

Samedi 24 mars : de 9h à 12h, carnaval avec les chars, les Bandas, les associations, les élèves des écoles maternelle et élémentaire etc.

Le soir, loto de l'inter-association

Dimanche 6 mai : Foire de printemps

Samedi 12 mai : loto de l'inter-association

Le 19-20-21 mai : Fête locale

Samedi 2 juin : loto du Comité des Fêtes

Samedi 23 juin : forum des associations de 10h à 18h et Fête de la bière de 18h30 à 2h du matin.

Fête de la musique et feu de la Saint Jean.

Samedi 30 juin : loto Inter-Association

Info : Fête de la musique, Vous êtes musicien ?

En groupe ou en solo, quel que soit votre niveau, votre style, si vous avez envie de jouer à l'occasion de la **Fête de la Musique, le samedi 23 juin**, c'est le moment pour vous faire connaître.

Tous les genres musicaux peuvent être représentés.

Pourquoi pas vous ?

Afin de figurer dans le programme, merci de vous faire connaître dès que possible auprès de

A. Blazquez au 06.12.55.25.95

Rando Double Nature

La participation de l'Association RDN au TELETHON 2017 a regroupé 16 quads pour un nombre effectif de 25 quadeurs dont 22 étaient inscrits au repas proposé par l'Association des Amis Bardais.

Cette manifestation a permis de récolter une somme de 473 € reversée intégralement à l'Association.

Le président, Serge COMAS



USAS Football



Pour l'année 2017, des sponsors nous ont offert des jeux de maillots.

Nous remercions le magasin "U- Express" pour cette dotation offerte à nos jeunes débutants "U6-U7-U8-U9"

Les joueurs sont heureux de porter ces maillots aux couleurs du club et du sponsor "U Express".

Nous avons 28 enfants en football d'animation sur le site de Saint-Aigulin encadrés par les éducateurs,

Richard et Jean-Yves et 58 enfants sur le Groupement Sud Saintonge ; Montguyon, Clérac, Cercoux.

Les joueurs seniors ont eu également des jeux de maillots par la société "AFCO" et "ARSICAUD FOREST". Nous remercions nos généreux sponsors.

Le club de football vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.

Ecole de Tennis

L'année 2017 s'est achevée avec des bonbons et des chocolats de Noël pour les enfants de l'école de tennis.

L'école de tennis est ouverte les mercredis après-midi de 14 h à 17 h de septembre à juin.

Championnat par équipe de printemps 2017 :

Le bilan sportif de la saison écoulée est globalement positif. L'équipe messieurs n°1 termine à la 5^{ème} place sur 8 équipes.

Championnat par équipe d'hiver 2017 :

L'équipe messieurs n°1 termine à la 3^{ème} place sur 6 équipes
Bravos à : Laurent Jaubard, Aldric Morin, Baptiste Rambaud, Serge Descombes, Antoine Puyol, Joël Dupont et bienvenue à Xavier Bigot, Patrice Blavette, Albert Sandre (coach)



Championnat par équipe d'hiver 2017 :

L'équipe mixte termine à la 3^{ème} place sur 6 équipes

Bravos à : Caroline et Laura Hervoix, Léa Soulard, Serge Descombes, Xavier Bigot.

Le président félicite petits et grands pour leur assiduité

Rendez-vous des manifestations pour l'année 2018 :

- 3 lotos : le 16 juin, 18 août, 08 septembre 2018.
- Le tournoi d'été se déroulera du 1er au 14 juillet 2018

Le président remercie l'équipe de bénévoles et tous ceux qui s'investissent pour le bon déroulement de l'association.

Le président et son bureau vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonne année 2018.

24^{ème} bourse d'échange Coccinelles et dérivés



The Hotlows Hostrod Spirit organise le **Dimanche 08 Avril** au **Gymnase Guy Epaud** sa traditionnelle bourse d'échange, pièces détachées et dérivés Coccinelles. Exposition de VW AIR-COOLED

Ouvert aux Porsche et Américaines antérieure à 1970

Ouvert à tous – entrée libre – Buvette – Restauration sur place

<http://coxcobishop.fr>

Karaté Club



Malgré un début de saison difficile pour la section karaté, le club comptabilise une cinquantaine de pratiquants toutes activités confondues.

Comme chaque saison, nous organisons un loto, des après-midi sportifs ouverts à tous, des rencontres inter-associations avec le club de musculation. Le plus important pour nous est de mettre en avant nos compétences et connaissances à tous ceux et celles qui souhaitent faire du sport, dans un cadre ludique et agréable. Nous avons multiplié des activités au profit d'associations, afin d'engager notre pratique dans un quotidien parfois compliqué. La fin d'année s'est terminée avec des remises de cadeaux et un goûter.

Par un travail assidu, 100 % des enfants présentés à

leur passage grade ont réussi. Félicitations à ; Melvin, Matys, Gabin, Eden, et Donovan. Beaucoup d'autres manifestations s'effectueront au cours du second semestre 2018. Vous avez la possibilité de les consulter sur notre site internet (nommé ci-après), mais mieux que cela, rejoignez-nous à notre dojo pour vous inspirer de la bonne ambiance de l'association.

Ce qui est prévu en 2018 :

- Stage clubs 17 et 18 février au dojo
- Loto du club le samedi 3 mars 2018

Vous pouvez aussi nous rendre visite aux entraînements, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Les horaires des cours sont les suivants :

KARATE ADULTES : le lundi 19h-20h30 (self défense) et vendredi 19h30-21h.

BODY KARATE : le mardi de 19h à 20h30

KARATE ENFANTS : le vendredi 18h15-19h30

Renseignements : Toutes les informations sur le Site Internet :

<http://staigulin.karate.free.fr>

Ou Téléphone en soirée :

Christophe Jonges – Enseignant adulte :
05-46-04-93-40

Jean-Christophe Landreau – Enseignant enfant :
05-45-04-01-75

Les membres du bureau, les professeurs vous souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2018

A bientôt.

Pas et Galop en Saintonge boisée

L'Assemblée Générale de notre association a eu lieu le vendredi 20 octobre.

Voici le nouveau bureau :

Président : Jean-Jacques Raud

Vice-président : Philippe Bodet

Secrétaire : Marion Raud

Secrétaire adjointe : Isabelle Raud

Trésorière : Pauline Tarraud

Trésorier adjoint : Dominique Ramblière

Membre du conseil d'administration : Bernard Jean-Louis, Natacha Lapeyre, Matthias Bodet, Damien Hervé et Catherine Laurent.

Nous avons organisé sur l'année écoulée 5 randonnées : Aigurando, Rando des Amoureux (la Genétouze), Rand'oleron, Massac (Charente) et rando des adhérents au Fieux (33).

Toutes ces manifestations ont connu un bon succès ; entre 70 et 80 cavaliers sur chaque randonnée sans compter sur les marcheurs présents à l'Aigurando qui dépassaient la centaine.

Calendrier 2018 Pas et Galop :

Aigurando- multi-rando le dimanche 1 (nocturne) et lundi 2 avril pour Pâques au gymnase Guy Epaud.



Rando des Amoureux le dimanche 26 août lors de la fête local de la Genétouze.

Rando de l'Île d'Oléron avec Equiliberté 17 les 15 et 16 Septembre 2018 (St Pierre)

Rando des adhérents le dimanche 16 décembre.

Toute l'équipe de Pas et Galop vous souhaite une bonne année 2018

Pauline Tarraud,

Trésorière de Pas et Galop



ADMINISTRATION

● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme CASTILLO Céline - 58 rue Victor Hugo

Permanence à Saint-Aigulin :

Le lundi et jeudi matin de 14h à 17h
05.46.70.09.97

Permanence à Saint-Martin d'Ary :

05.46.04.45.97

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

● ASSEDIC

www.assedic.fr et le **3949**

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dept 17)

Mairie de Montendre :

le jeudi de 13h30 à 16h30

Point Internet : Visio accueil

Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Permanence dans les locaux de la mairie :

le mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

● CONCILIATEUR

M. François CASTEL assure une permanence le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h

Point Public : Mairie de Montguyon

Renseignements : **05.46.04.01.45**

● MISSION LOCALE

de HAUTE-SAINTONGE

Julie LETOURNEUR - **06 31 71 12 95**

Conseillère en insertion sociale et professionnelle

Mardi et jeudi - Saint-Aigulin : **05.46.49.01.79**

Lundi et vendredi - Montguyon : **05.46.86.47.08**

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

● M.S.A.P.

Maison de Service Au Public :

Saint-Aigulin : à La Poste

9h à 12h et de 13h45 à 16h30

Permanences : CPAM - Pôle Emploi

Mairie de Montguyon :

9h à 12h et de 14h à 18h

Permanences : CPAM - Pôle Emploi

CAF - Mission locale - MSA

● SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes

Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon : **05.46.49.27.77**

● SERVICE SOCIAL

Permanence Saint-Aigulin :

56 rue Victor Hugo : le jeudi de 13h30 à 16h30

sur rendez-vous au **05.46.49.27.77**

● V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin :

58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**

Conseillère en insertion :

Marie-France GUENON

Antenne de Montguyon :

32 rue de Vassiac : **05.46.041.08.69**

VIE PRATIQUE

● CABINET DENTAIRE

M. ROQUES Louis : **05.46.04.83.81**

2 place Jules Ferry

● CABINETS INFIRMIERS

- CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie

44 avenue de Saintonge : **05.46.48.06.58**

Soins au cabinet sur rendez-vous

- Mme ROQUES Marie-Hélène

15 avenue Georges Clémenceau

05.46.04.28.97 - 06.85.05.06.70

Soins au cabinet sur rendez-vous

- Mme LECACHER Marie : **06.03.81.14.33**

Mme FISSIER Marie-Claude : **06.81.56.59.15**

1 lot des Grands Champs - Soins à domicile

● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique

7 rue de la République

Soins au cabinet sur rendez-vous

Soins à domicile : **05.46.04.88.25**

● CABINET MÉDICAL

Docteurs BILLET Christelle et PETES Sandrine :

05.46.04.88.11

Docteur BOUMAZZOUGH Abdelaziz : **06.23.14.12.65**

Avenue Général Leclerc (ancien Trésor Public)

● MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20

En cas d'urgence seulement, faites le **15**

● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE,

Mlle SZÁNTÓ Andrée et M. BIGOT Xavier

3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● OSTHÉOPATHIE

Mlle SZÁNTÓ Andrée et M. BIGOT Xavier

3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● POMPES FUNÈBRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**

QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

● PSYCHOLOGUE

Mme CARRERE Danielle

48 Av. de Saintonge : sur RDV **06.68.76.20.19**

● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : **05.46.49.27.77**

● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile

17270 Saint-Martin-d'Ary : **05.46.04.52.26**

● SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h

Presbytère : **05.46.04.80.50**

● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.

Gérant BONDU Patrick : **05.46.04.80.36**

● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Concessionnaire SS

05.46.04.83.17 ou **06.70.12.84.65**

● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : 35 ter av. de Saintonge

Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen

et MASSONI Sabrina

05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES

● GENDARMERIE

Permanences à Montguyon

Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15

Tél : **05.46.04.10.13**

En dehors de ces heures,
composez le **05.46.04.80.03**

● LA POSTE

De 9h 12h et de 13h45 à 16h30

Heure limite de départ de courrier 15h

Tél : **3631**

● MEDIATEUR de la REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE

Annexe du Conseil Général

72 - 74 Cours Paul Doumer - Saintes

Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h

Tél : **05.46.97.55.15**

● POMPIERS

Faites le **18**. Portable le **112**

● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction

Montguyon - **06.60.05.71.03**

• Claude Gombaud

Le Fieu - **06.09.79.01.90**

● DERATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais

Tél : **05.53.91.46.09**

● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél : **05.46.70.43.64**

PHARMACIES



PHARMACIE FORT

10 av. G. Clémenceau - 17360 Saint-Aigulin

Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais

Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye

Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIES DE GARDE :

www.3237.fr

Gratuit

ou le **3237**

Numéro Audiotele : 0,34€ TTC / min



Etat civil

(4^{ème} trimestre)

NAISSANCES

DUVAL PIGEON Théo
né le 13 décembre 2017

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

RENAUDON Jean-Jacques
décédé le 19 octobre 2017
à l'âge de 94 ans

MOULINIER Bernadette
veuve **LAVIDALIE**
décédée le 19 novembre 2017
à l'âge de 62 ans

LAMON Yvon
décédé le 20 novembre 2017
à l'âge de 80 ans

BORDAT Pierrette Jeanine
veuve **BOSSION**
décédée le 22 novembre 2017
à l'âge de 85 ans

GADRAS Simone
veuve **MEYTADIER**
décédée le 09 décembre 2017
à l'âge de 96 ans

HERRIBERRY Patrick Didier
décédé le 26 décembre 2017
à l'âge de 63 ans



Agenda culturel et sportif

(sous réserve de modifications)

FÉVRIER

Dimanche 4 : « Comédies, Poésies, Passion »
avec Patrick Guichard - *Théâtre Tony Poncet* - 15h

Jedi 15 : Réunion publique « Participation citoyenne »
Salle Jules Ferry - 18h30

Lundi 19 : Collecte Don du sang

MARS

Samedi 10 : Marche solidaire au profit de l'association « IRIS » - 14h

Mardi 20 : Réunion publique « Environnement 17 » animée par
Olivier Roques - *Salle Jules Ferry* - 20h30

Vendredi 23 : Théâtre « Les comédiens en balade de Montguyon »
Théâtre Tony Poncet - 20h30

Samedi 24 : Carnaval - Centre bourg

MARS

Dimanche 1^{er} (nocturne) et Lundi 2 : Aigurando- Multi-rando

Dimanche 8 : Bourse d'échange VW - *Gymnase Guy Epaud*

Vendredi 20 : Théâtre « Drôle de couple » par la troupe Népomucène - *Théâtre Tony Poncet* - 20h30

Dimanche 29 : Bourse aux jouets de l'école maternelle - 9h/18h

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

Lotos (les samedis - sous réserve de modifications)

FÉVRIER

03 : loto de la Maternelle

10 : loto de la Pétanque

17 : loto de Asso Entraide

24 : loto Anciens Pompiers H.S.

MARS

03 : loto du Karaté club

10 : loto du Collège

24 : loto de l'Inter Association

31 : loto du Football Club

AVRIL

07 : loto de l'Inter Association

14 : loto du club des Aînés

Les messes de l'hiver

*Tous les dimanches et fêtes de l'année,
messe à 10h30 à Saint-Aigulin*

FÉVRIER

Samedi 3 : La Clotte (18h)

Samedi 17 : St-Martin-de-Coux (18h)

MARS

Samedi 3 : Le Fouilloux (18h)

Samedi 18 : La Barde (18h)

Jedi Saint 29 : St-Aigulin (18h30)

Vendredi Saint 30 : Saint-Aigulin
- 15h : Chemin de Croix

- 18h30 : Célébration de la Passion

Samedi Saint 31 : Saint-Aigulin

- 21h : Veillée Pascale avec baptême d'adultes

AVRIL

Dimanche de Pâques 1^{er} :
Saint-Aigulin (10h30)

Samedi 7 : La Clotte (18h30)

Tél : 05.46.04.80.50

Mail : paroisse.saintaigulin@orange.fr

Blog : paroissesaintaigulin.e-monsite.com

*Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré
à l'édition de ce bulletin. Malgré tous nos soins apportés
à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de
bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs
typographiques.*



COMMUNE DE
SAINT-AIGULIN

Mairie de Saint-Aigulin

1 rue Victor Hugo - 17 360 SAINT-AIGULIN
Tél : 05.46.04.80.16 - Fax : 05.46.04.88.13
Courriel : st.aigulin@mairie17.com

Pour plus d'infos : www.saint-aigulin.fr